

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3300

Commissions thématiques créées à titre permanent - Modification du nombre de commissions -
Désignation des représentants du Conseil

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

Rapporteur : M. LE MAIRE

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3300 - COMMISSIONS THEMATIQUES CREEES A TITRE PERMANENT -
MODIFICATION DU NOMBRE DE COMMISSIONS - DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU CONSEIL (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE
DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

I – Cadre juridique

L'article L 2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises.

Celles-ci peuvent être créées à titre permanent ou constituées à titre temporaire pour l'examen d'un sujet particulier.

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, et désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider en cas d'absence ou d'empêchement du maire.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

II – Situation actuelle

Par délibération n° 2014/9 du 25 avril 2014, le Conseil municipal a créé 10 commissions thématiques à caractère permanent :

- Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;
- Sécurité, Déplacements, Voirie ;
- Relations Internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;
- Education, Petite enfance, Université ;
- Finances, Commande publique, Administration générale ;
- Immobilier, Bâtiments ;
- Sports, Jeunesse, Vie associative ;
- Ressources Humaines ;
- Affaires Sociales, Solidarité, Santé ;
- Urbanisme, Logement, Cadre de Vie, Environnement.

Chaque commission comprenait 22 membres désignés suivant le principe de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Par délibération n° 2015/848 du 19 janvier 2015, le Conseil municipal a procédé au remplacement de certains de ces membres dans les commissions.

Par ailleurs, l'article 30 du règlement intérieur du Conseil municipal, adopté par délibération n° 2014/503 du 22 septembre 2014, rappelle que chaque conseiller municipal participe à au moins une commission thématique.

III – Proposition

Monsieur Georges KEPENEKIAN a été élu maire de Lyon par le Conseil municipal lors de sa séance du 17 juillet 2017. Ce même jour, le Conseil municipal a procédé à l'élection de 21 adjoints au maire.

Pour tenir compte du nouvel exécutif ainsi désigné, il est proposé d'adapter le périmètre des commissions et, pour accompagner ce mouvement, d'en diminuer le nombre.

Il en résulterait 7 commissions thématiques à titre permanent :

- Finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;
- Education – petite enfance – Université – jeunesse – vie associative – sports ;
- Urbanisme – logement – cadre de vie – environnement – politique de la ville – déplacements – sécurité – voirie ;
- Immobilier – bâtiments ;
- Culture – patrimoine ;
- Relations internationales – économie – commerce et artisanat – tourisme ;
- Affaires sociales – solidarité – santé – droits des citoyens.

Pour ce qui concerne la répartition des sièges, il est proposé au Conseil le principe suivant :

- a) - chaque commission dispose d'un nombre de sièges de base égal à 21 ;
- b) - la répartition de ces sièges est effectuée suivant le principe de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, chaque groupe politique disposant au moins d'1 siège ;
- c) - les élus non-inscrits dans un groupe politique participent, à titre permanent, à la ou aux commission(s) de leur choix.

Je vous propose de pourvoir à ces désignations.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-22 ;

Vu la délibération n° 2014/9 du Conseil municipal du 25 avril 2014 ;

Vu la délibération n° 2015/848 du Conseil municipal du 19 janvier 2015 ;

Vu les résultats du scrutin auquel il a été procédé ;

DELIBERE

1. Les 10 commissions thématiques à caractère permanent créées par délibération n° 2014/9 du 25 avril 2014 sont ramenées au nombre de 7 :

- Finances - commande publique - administration générale - ressources humaines ;
- Education – petite enfance – Université – jeunesse – vie associative – sports ;
- Urbanisme – logement – cadre de vie – environnement – politique de la ville – déplacements – sécurité – voirie ;
- Immobilier – bâtiments ;

- Culture – patrimoine ;
- Relations internationales – économie – commerce et artisanat – tourisme ;
- Affaires sociales – solidarité – santé – droits des citoyens.

2. Sont désignés pour siéger, pour la durée du mandat en cours, au sein desdites commissions :

- Commission Finances - commande publique - administration générale - ressources humaines : Sandrine FRIH, Guy CORAZZOL, Loïc GRABER, Roland BERNARD, Mina HAJRI, Jérôme MALESKI, Gilda HOBERT, David KIMELFELD, Thomas RUDIGOZ, Richard BRUMM, Gérard CLAISSE, Nicole GAY, Antonia BLEY, Françoise CHEVALLIER, Isabelle GRANJON, Denis BROLIQUIER, Christophe GEOURJON, Luc LAFOND, Laurence BALAS, Georges FENECH, Stéphane GUILLAND, Michel HAVARD, Christophe BOUDOT.

- Commission Education – petite enfance – Université – jeunesse – vie associative – sports : Guy CORAZZOL, Yann CUCHERAT, Charles-Franck LEVY, Jérôme MALESKI, Loïc GRABER, Nathalie ROLLAND-VANNINI, Thierry BRAILLARD, Myriam PICOT, Sylvie PALOMINO, Blandine REYNAUD, Elvire SERVIEN, Dounia BESSON, Antonia BLEY, Françoise CHEVALLIER, Isabelle GRANJON, Véronique BAUGUIL, Christophe GEOURJON, Pierre BERAT, Inès de LAVERNEE, Dominique NACHURY, Elodie ROUX de BEZIEUX.

- Commission Urbanisme – logement – cadre de vie – environnement – politique de la ville – déplacements – sécurité – voirie : Jean-Yves SECHERESSE, Michel LE FAOU, Ali KISMOUNE, Loïc GRABER, Jérôme MALESKI, Charles-Franck LEVY, Mina HAJRI, Sylvie PALOMINO, Zorah AIT-MATEN, Blandine REYNAUD, Richard BRUMM, Dounia BESSON, Alain GIORDANO, Françoise CHEVALLIER, Arthur REMY, Christelle MADELEINE, Luc LAFOND, Pierre BERAT, Jean-Jacques DAVID, Stéphane GUILLAND, Joëlle SANGOUARD.

- Commission Immobilier – bâtiments : Michel LE FAOU, Jérôme MALESKI, Charles-Franck LEVY, Mina HAJRI, Gilda HOBERT, Nathalie ROLLAND-VANNINI, Thierry PHILIP, Djida TAZDAIT, Jean-Dominique DURAND, Fouziya BOUZERDA, Nicole GAY, Dounia BESSON, Françoise RIVOIRE, Etienne TETE, Arthur REMY, Christelle MADELEINE, Luc LAFOND, Jean-Jacques DAVID, Georges FENECH, Stéphane GUILLAND, Dominique NACHURY.

- Commission Culture – patrimoine : Loïc GRABER, Yann CUCHERAT, Jérôme MALESKI, Sylvie PALOMINO, Gilda HOBERT, Marie-Odile FONDEUR, Myriam PICOT, Jean-Yves SECHERESSE, Djida TAZDAIT, Jean-Dominique DURAND, Anne-Sophie CONDEMINÉ, Henriette MANOUKIAN, Alain GIORDANO, Etienne TETE, Nathalie PERRIN-GILBERT, Luc LAFOND, Fabienne LEVY, Pascal BLACHE, Emmanuel HAMELIN, Elodie ROUX de BEZIEUX, Joëlle SANGOUARD.

- Commission Relations internationales – économie – commerce et artisanat – tourisme : Karine DOGNIN-SAUZE, Yann CUCHERAT, Roland BERNARD, Marie-Odile FONDEUR, Djida TAZDAIT, Sandrine FRIH, Jérôme MALESKI, Myriam PICOT, Thomas RUDIGOZ, Fouziya BOUZERDA, Anne-Sophie CONDEMINÉ, Dounia BESSON, Antonia BLEY, Emeline BAUME, Arthur REMY, Fabienne LEVY, François ROYER, Nora BERRA, Pascal BLACHE, Emmanuel HAMELIN, Elodie ROUX de BEZIEUX.

- Commission Affaires sociales – solidarité – santé – droits des citoyens : Zorah AIT-MATEN, Djida TAZDAIT, Mina HAJRI, Yann CUCHERAT, Sylvie PALOMINO, Nathalie ROLLAND-VANNINI, Gilda HOBERT, Jean-Louis TOURAINE, Myriam PICOT, Céline FAURIE-GAUTHIER, Carole BURILLON, Thérèse RABATEL, Françoise RIVOIRE, Emeline BAUME, Nathalie PERRIN-GILBERT, Véronique BAUGUIL, François ROYER, Laurence BALAS, Nora BERRA, Inès de LAVERNEE, Dominique NACHURY.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Georges KEPENEKIAN